



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

SG/SD

Saint-Maur-des-Fossés, le 19 juin 2025

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

Mardi 24 juin 2025

à 18 heures (Salon Bleu)

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel nominal.
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2025.
- 3) Comptes de gestion de Madame la comptable publique pour l'année 2024.
- 4) Vote du compte administratif de l'exercice 2024 du CCAS.
- 5) Vote du compte administratif de l'exercice 2024 de la Résidence Autonomie de la Pie.
- 6) Vote du compte administratif de l'exercice 2024 de la Résidence Autonomie J. du Bellay.
- 7) Affectation définitive du résultat de l'exercice 2024 – Budget principal du CCAS.
- 8) Affectation définitive du résultat de l'exercice 2024 – Budget annexe de la Résidence Autonomie de la Pie.
- 9) Affectation définitive du résultat de l'exercice 2024 - Budget annexe de la Résidence Autonomie J. du Bellay.
- 10) Résidence Autonomie de la Pie : fixation de la redevance d'occupation des résidents pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.
- 11) Résidence Autonomie J. du Bellay : fixation de la redevance d'occupation des résidents pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.
- 12) Résidences Autonomie de la Pie et J. du Bellay : fixation des tarifs des services divers pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.
- 13) Résidence Autonomie de la Pie – Hébergement en Accueil Temporaire - Tarification.
- 14) Résidence Autonomie J. du Bellay – Hébergement en Accueil Temporaire - Tarification.
- 15) Modification du tableau des effectifs des emplois permanents du CCAS.

- 16) Avenant à la Convention d'accès à mon compte partenaire CAF.
- 17) Avenant à la convention d'accès aux services de l'extranet des CAF pour les instructeurs des demandes de rSa.
- 18) Communication par le Président des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil d'Administration en date du 24 septembre 2024 (articles R123-21 et R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président du Centre
Communal d'Action Sociale,

Pierre-Michel DELECROIX